



# Projet Apprentissage M2-GE



## Présentation

### Description

Les apprentis sont des employés occupés à une mission et des activités qui relèvent de postes de chargé ou ingénieur d'études, de chargé de mission, de chef de projets, etc. Ils ont en situation d'apprentissage mais sont directement productifs en contribuant à des travaux et prestations de services intellectuels pour la plupart.

Pour les apprentis du parcours RAINET, l'objectif de cette UE est d'aider les étudiants à formaliser un projet de recherche sous la forme d'un sujet de thèse de doctorat en lien avec leurs expériences, leurs compétences et aspirations.

Le travail de l'apprenti est individuel sous la double tutelle de son maître d'apprentissage et de son tuteur pédagogique. Ensemble, ils co-élaborent un projet de thèse de doctorat (durée de 36 mois) qui servira de base de recherche de financement (concours de l'école doctorale ou autres) avec pour objectif un démarrage de thèse de doctorat à la rentrée universitaire suivante. L'apprenti doit proposer une problématique scientifique, rédiger un état de l'art, identifier des questions scientifiques et proposer les moyens (méthodes, matériels, financements, humains) d'y répondre ainsi que l'organisation (encadrement, éventuelles collaborations, planification, budget). Ce projet pourra être distinct ou intégré à sa mission et ses activités d'apprenti.

Le travail de l'apprenti consacré à ce projet représentera une durée effective de travail de 4 à 5 semaines temps plein, dont au moins deux intégrées à la période d'apprentissage

en entreprise. Le projet fera l'objet d'un rapport spécifique en fin d'année universitaire.

**Pour les autres parcours**, il s'agit de conserver et appliquer une démarche professionnelle basée sur leur culture et compétences scientifiques acquises à l'Université. Il s'agit en particulier d'appliquer la démarche scientifique à celle de l'ingénieur en situation d'emploi, c'est-à-dire dans le cadre de sa mission et ses activités professionnelles.

Le travail de l'apprenti est individuel sous la double tutelle de son maître d'apprentissage et de son tuteur pédagogique. Ensemble, ils co-élaborent le projet d'étude scientifique et technique à mettre en œuvre sur la durée de l'année universitaire entière (septembre -> août). L'apprenti doit proposer, élaborer et réaliser une étude spécifique, distincte mais intégrée à sa mission et ses activités d'apprenti, contribuant à la recherche appliquée, à l'innovation et au développement (=«#R&D#») de son «#entreprise#» (entreprises privées ou publiques, sociétés coopératives, professions libérales, associations, établissements publics (universités et organismes de recherche notamment), collectivités territoriales, etc.). Il pourra s'agir d'une analyse de bibliographies scientifiques, d'une amélioration de méthodes ou de techniques, d'une analyse de faisabilité de services, d'une étude prospective d'activités, etc.

Le travail de l'apprenti consacré à ce projet représentera une durée effective de travail de 4 à 5 semaines temps plein, dont au moins deux intégrées à la période d'apprentissage en entreprise. Le projet d'étude scientifique et technique fera l'objet d'un rapport spécifique en fin d'année universitaire.

### Pré-requis nécessaires



Une expérience professionnelle en gestion de projets et/ou avoir suivi l'UE «#gestion de projets#»

## Contrôle des connaissances

Épreuve	Coefficient	Nb heures	Nb Sessions	Organisation (FDS ou local)
Écrit				
Contrôle Continu	100 %		1	Local
TP				
Oral				

## Informations complémentaires

Cette UE concerne la mise en pratique l'UE «#gestion de projets#» et plus globalement des compétences scientifiques, méthodologiques et techniques des apprentis acquises dans leur cursus universitaire. Les projets sont co-élaborés au démarrage de l'UE en septembre entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique.

Obligatoire, ouvert à toute la mention GE en M2 APP + master Energie.

## Compétences visées

- Appliquer sa culture et sa méthodologie scientifique (état de l'art, problématique scientifique et/ou technique, hypothèses et objectifs, protocoles, analyses et exploitations de résultats) dans le cadre de son métier d'ingénieur écologue (chargé d'études, chef de projet, chargé de mission, etc.).

- Contribuer dans le cadre de son poste de travail à la recherche appliquée, à l'innovation et au développement (=«#R&D#») de son «#entreprise#».

- Identifier des besoins d'amélioration des connaissances, des méthodes et des techniques dans sa mission et ses activités professionnelles.

- Mettre en place une veille technologique pour suivre les évolutions des connaissances, des méthodes et des techniques qui concernent sa mission et ses activités professionnelles.

- Elaborer, planifier et organiser la mise en œuvre d'un projet de «#R&D#» dans un calendrier proposé (gestion du temps et des ressources humaines) à ses responsables hiérarchiques.

- utiliser des outils de gestion de projet

- anticiper les risques prévisibles et décider des actions préventives et/ou correctives

## Infos pratiques

### Contacts

**Responsable pédagogique**

Jacques-olivier THALER

✉ [jacques-olivier.thaler@umontpellier.fr](mailto:jacques-olivier.thaler@umontpellier.fr)